

LES CONTENTIEUX STRATEGIQUES :

QUELLE PLACE DU JUGE DANS LA CITE ?

sous la direction scientifique de Caroline Boyer-Capelle et Emilie Chevalier

3 mars 2023

9h30 | 18h00



Séminaire ouvert à la
formation doctorale

Entrée libre

Faculté de Droit et des Sciences Économiques
Site de Turgot - Amphi Treilhard
32 rue Turgot, 87000, Limoges

Contacts : caroline.boyer-capelle@unilim.fr / emilie.chevalier@unilim.fr

Dans un contentieux stratégique, les enjeux du litige semblent moins se situer sur le plan du droit que sur celui de valeurs à défendre.

La justice devient ainsi un instrument au service d'une cause, sans que soient toujours clairement analysées les représentations qui se jouent à l'occasion de cet usage particulier du recours.

Alors qu'il est parfois question de crise de confiance entre la société et la justice, ces contentieux offrent, à rebours, la preuve d'une certaine permanence de l'image de la justice en tant qu'autorité indépendante et impartiale.

Mais ils constituent également sans doute l'indice d'un certain malentendu, tant ils empruntent aux procès des pays de common law.

Les contentieux stratégiques peuvent-ils devenir une voie d'action usuelle en France ?

Les espoirs placés par les requérants sont parfois susceptibles de se heurter aux contraintes procédurales ou limites attachées à l'office du juge. Ces tentatives interrogent par ailleurs la place et le rôle que le juge estime devoir être les siens face cette utilisation stratégique du recours et quelles réponses il est en mesure de donner lorsque l'on entend « faire du tribunal une tribune ».



➤ 9h30 : Accueil des participants

➤ 10h00 : Ouverture du colloque

Hélène Pauliat, Professeur de droit public, Directrice de l'OMIJ
Séverine Nadaud, Maître de conférences HDR en droit public, Co-directrice de l'OMIJ

➤ 10h15 : Propos introductifs

Caroline Boyer-Capelle, Maître de conférences en droit public, Université de Limoges
Émilie Chevalier, Maître de conférences en droit public, Université de Limoges

➤ 10h30 : Quelle représentation de la Justice à travers les contentieux stratégiques ?

Présidence : Séverine Nadaud, Maître de conférences HDR en droit public, Co-directrice de l'OMIJ

- Approche historique de la conception de la Justice :
Pascal Plas, Directeur de l'Institut international de Recherche sur la Conflictualité, Université de Limoges
- Le rôle du juge dans le cadre du contentieux stratégique. Réflexions à partir de l'affaire climatique belge (Klimaatzaak) :
Vincent Lefebvre, Chercheur à l'Université Libre de Bruxelles, CRISP
- Stratégie contentieuse et cinéma : entre représentation d'un phénomène social et intervention dans le débat public :
Magalie Flores - Lonjou, Maître de conférences HDR en droit public, Université de La Rochelle

Discutants : Marie Prokopiak, Maître de conférences en droit public, Université de Limoges
Quentin Ricordel, Docteur en droit public, Université de Limoges

➤ 12h30 : Déjeuner

➤ 14h00 : Quelle réponse de la justice face aux contentieux stratégiques ?

Table ronde : Contentieux stratégique, cadre procédural et office du juge

Présidence : Caroline Boyer-Capelle, Maître de conférences en droit public, Université de Limoges

- Conseil constitutionnel : Coralie Richaud, Maître de conférences en droit public, Université de Limoges
- Cour européenne des droits de l'homme : Carine Laurent-Boutot, Maître de conférences en droit privé, Université d'Orléans
Delphine Tharaud, Professeure de droit privé, Université de Limoges
- Juge judiciaire : Rudy Laher, Professeur de droit privé, Université de Limoges
- Juge administratif : Caroline Foulquier-Expert, Maître de conférences en droit public, Université de Limoges

Discutants : David Charbonnel, Maître de conférences en droit public, Université de Limoges
Sylvestre Aujol, Doctorant en droit privé, Université de Limoges

➤ 15h30 : Pause

➤ 15h45 : L'adéquation de la réponse judiciaire : acceptation ou résistance ?

Présidence : Hélène Pauliat, Professeur de droit public, Directrice de l'OMIJ

- Quelle perception par le juge lui-même ? : Benoist Guével, Premier vice-président du Tribunal administratif de Melun
- Contentieux stratégique et séparation des pouvoirs : Alexis le Quinio, Professeur de droit public, Université de Limoges
- De l'efficacité d'un contentieux stratégique : perdre, c'est encore gagner ? Matthias Martin, Maître de conférences en droit privé, Université de Limoges

Discutantes : Agnès Sauviat, Professeur de droit public, Université de Limoges
Camille Dolmaire, Docteur en droit public, Université de Limoges

➤ 17h15 : Conclusions

Hafida Belrhali, Professeur de droit public, Université Grenoble Alpes

